

L'édito du groupe

« En avril dernier, notre nouvelle majorité s'installait à la tête du Conseil départemental du Finistère. Depuis, le travail n'a pas manqué. Les dossiers sont nombreux, les problématiques fortes.

Nous avons tous pris en main ce mandat passionnant et exigeant en ayant **à cœur l'intérêt général des Finistériens.**

Nous sommes la collectivité des solidarités sociales et territoriales. Par l'accompagnement des personnes âgées, de celles porteuses de handicap, des personnes à la recherche d'un emploi ou encore de l'enfance en danger, le Conseil départemental est présent pour **préserver la cohésion sociale.** Il est aussi aux côtés des communes pour les soutenir dans leurs projets. **L'égalité d'accès au service public** et aux équipements de proximité, dans les villes comme dans les campagnes, est pour nous une **condition du vivre-ensemble.**

« Nous sommes la collectivité des solidarités sociales et territoriales »

Dans la construction de nos politiques, **les citoyens ont une place déterminante.** Nos choix vont s'appuyer sur les compétences et la vie concrète des citoyens pour **construire la réponse la plus adaptée** à leurs besoins.

Nous voulons aussi **rendre compte de ce travail quotidien.** Une lettre d'information, dont vous lisez le premier numéro, sera régulièrement éditée. Un site Internet dédié vous informe aussi sur le sens de nos actions. C'est pour nous un **devoir de transparence indispensable.**

Pour ce premier numéro nous avons voulu nous présenter à nouveau à vous. Nous sommes à votre écoute, prêt à relever les défis de demain avec détermination. »

Les élu-es du groupe Finistère et Solidaires

Le chiffre

43 550

**collégiens finistériens ont effectué
leur rentrée scolaire en septembre**

Nous souhaitons offrir aux jeunes des 63 collèges publics des **locaux accueillants, bien équipés, une restauration de qualité,** des **transports scolaires sûrs et pratiques.** Nous investissons **25 millions d'euros** chaque année en ce sens.

L'image


Une équipe au travail



Pour la première fois **totale**ment paritaire, notre équipe est soudée et rassemblée. Consciente des attentes exprimées par les citoyens, les 28 femmes et hommes qui la composent ont à cœur de **construire des politiques concrètes au service des Finistériens.**




Les Élus du Groupe



Bernadette ABIVEN
(canton Brest 1)
Commission IE




Joëlle HUON
(canton Plouigneau)
Vice-présidente du pays de Morlaix
Commission RFE




Georges LOSTANLEN
(canton Plouigneau)
Commission TE



Franck RESPRIGET
(canton Brest 1)
Délégué aux collèges. Commission SEF



Isabelle ASSIH
(canton Quimper 2)
Commission IE



Armelle HURUGUEN
(canton Quimper 1)
Vice-présidente,
présidente de la commission TE



Roger MELLOUËT
(canton Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h)
Vice-président,
président de la commission RFE



Nathalie SARRABEZOLLES
(canton Guipavas)
Présidente du Conseil départemental



Frédérique BONNARD-LE FLOCH
(canton Brest 5)
Déléguée à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation. Commission IE



Claude JAFFRÉ
(canton Moëlan-sur-Mer)
Vice-président en charge de la solidarité et de la cohésion territoriale,
délégué aux ressources humaines et aux relations sociales. Commission RFE



Elyane PALLIER
(canton Saint-Renan)
Commission SEF



Jean-Marc TANGUY
(canton Quimper 2)
Vice-président du pays de Cornouaille,
délégué au sport. Commission SEF




Florence CANN
(canton Brest 3)
Commission SEF



Marc LABBEY
(canton Brest 3)
Vice-président,
président de la commission SEF




Françoise PÉRON
(canton Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h)
Vice-présidente du pays Centre Ouest Bretagne. Commission TE



Hosny TRABELSI
(canton Brest 5)
Commission RFE



Solange CREIGNOU
(canton Morlaix)
Vice-présidente en charge des politiques personnes âgées et handicapées,
déléguée à la langue bretonne. Commission SEF



Stéphane LE BOURDON
(canton Quimper 1)
Commission RFE



Stéphane PÉRON
(canton Guipavas)
Commission IE



Jean-Paul VERMOT
(canton Morlaix)
Délégué à l'habitat et au logement.
Commission TE



Jacques FRANÇOIS
(canton Concarneau)
Commission RFE



Didier LE GAC
(canton Saint-Renan)
Vice-président du pays de Brest,
délégué aux déplacements et à la mobilité.
Commission TE



Michaël QUERNEZ
(canton Quimperlé)
Premier vice-président,
président de la commission IE



Nicole ZIEGLER
(canton Concarneau)
Vice-présidente en charge de la mer et du littoral. Commission IE



Marie GUEYE
(canton Brest 2)
Vice-présidente en charge de la jeunesse,
déléguée à l'insertion. Commission TE



Muriel LE GAC
(canton Moëlan-sur-Mer)
Commission TE

||| Nos engagements

Nous avons fait connaître nos priorités, elles seront les fils conducteurs de nos décisions :

- Garantir les solidarités et la cohésion sociale pour tous, sur l'ensemble du territoire départemental
- Préparer l'avenir pour et avec la jeunesse
- Contribuer à l'aménagement et l'attractivité du Finistère pour un développement économique solide et équilibré.

* **commission Solidarités, Enfance, Famille (SEF)** : autonomie des personnes âgées et handicapées, culture, sport, vie associative, langue bretonne, petite enfance, jeunesse, famille, enfance en danger, collèges.
 * **commission Territoires et Environnement (TE)** : politique territoriale, déplacements, haut débit, logement, énergie, eau, déchets, espaces naturels sensibles.
 * **commission Insertion et Économie (IE)** : agriculture, pêche, enseignement supérieur, recherche, insertion, infrastructures et déplacements, tourisme, nautisme, économie sociale et solidaire, solidarité internationale, lutte contre les exclusions, coopération décentralisée.
 * **commission Ressources, Finances, Évaluation (RFE)** : ressources humaines, évaluation des politiques publiques, études prospectives, finances.



Soutenir les agriculteurs bretons

Face aux difficultés rencontrées par l'agriculture bretonne, le Conseil départemental du Finistère réaffirme son soutien au monde agricole.

Cette crise est complexe, les raisons en sont multiples. Assurément la **droite française en porte une très large responsabilité** : la fin des quotas laitiers et la loi de Modernisation de l'Economie décidées en 2008 sous N. Sarkozy entraînent aujourd'hui la baisse des prix et accentuent la pression des intermédiaires et des grands réseaux de distribution sur les agriculteurs.

Depuis plusieurs mois, le Gouvernement intervient avec deux objectifs :

Il répond d'abord à l'**urgence** : report de paiement des cotisations, allègement des charges, pression pour faire remonter les prix... plus de **600 M€** soutiennent la trésorerie des agriculteurs et notamment des plus jeunes. Il engage surtout le travail de fond indispensable pour bâtir avec l'ensemble des acteurs un modèle qui lie **production de qualité, respect de l'environnement et rémunération digne des agriculteurs.**

« 600 millions d'euros pour répondre à la situation d'urgence »

Cela se joue d'abord au **niveau européen**. Nous soutenons la démarche engagée par le Gouvernement pour convaincre les États européens de se doter d'outils d'**harmonisation des règles**. Seules des **mesures de régulation du marché** pourront soutenir efficacement les agriculteurs et notamment les producteurs laitiers.

Pour peser davantage dans le bras de fer entre distributeurs et producteurs, la **profession agricole doit jouer collectif et se rassembler au sein de groupements puissants**. Nous les accompagnerons dans cette structuration.

Un effort de **modernisation des exploitations agricoles** est aussi nécessaire. L'État débloque 350 M€ d'aides aux infrastructures par an. Au total, via les aides régionales et européennes, **1 Mds€ d'investissements annuels** vont irriguer les projets portés par des agriculteurs.

Le Département du Finistère poursuit aussi son **soutien aux agriculteurs**. Les jeunes exploitants sont ainsi aidés à l'installation (127 jeunes pour près de 460 000 € en 2014) pour favoriser l'indispensable renouvellement des générations.

Nous accompagnons aussi les projets de diversification des productions, la mise en place de mesures agro-environnementales, la production d'énergie ou encore la fabrication directe à la ferme.

« l'agriculture est dans l'ADN de notre département »

La **quasi-totalité des produits servis dans les restaurants administratifs** du Département sont d'**origine bretonne et française** : volailles, porcs et viande bovine certifiées et légumes issus des filières locales. L'ensemble des 63 collèges publics du Finistère font largement **appel aux circuits courts et aux produits biologiques** pour assurer chaque jour la restauration de 20 000 collégiens.

L'agriculture constitue une partie de l'ADN du Finistère qui est et doit rester une terre de production.

Agenda

Commissions permanentes :

5 octobre, 2 novembre, 7 décembre

Séances plénières (ouvertes au public) :

22 octobre (DM2)

17 décembre (débat d'orientations budgétaires)

Retrouvez plus de dates sur notre blog dans l'espace Agenda

Contactez-nous

Par mail : contact@finistereetsolidaires.fr

Par téléphone : 02 98 76 60 32

Par courrier :

Groupe Finistère et Solidaires

Conseil départemental du Finistère

32 boulevard Duplex - 29196 Quimper Cedex

Suivez-nous

Sur Internet : www.finistereetsolidaires.fr

Sur Facebook : www.facebook.com/finistereetsolidaires